



## REPRISE PROGRESSIVE D'ACTIVITÉS DES CHANTIERS

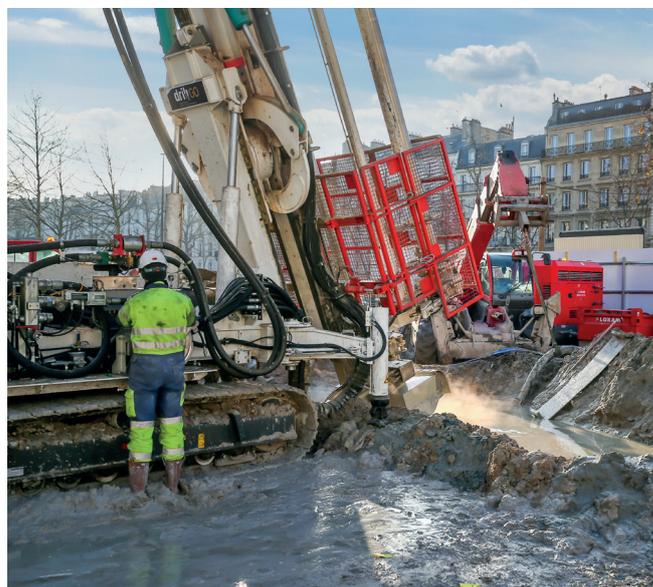
Durant la période de confinement liée à la crise sanitaire, l'ensemble des chantiers du Projet Eole a été suspendu, mis en sécurité et sous surveillance. Aujourd'hui, l'accord passé entre le gouvernement et les représentants des travaux publics, ainsi que l'application du guide de préconisations pour la protection sanitaire des salariés, permettent une reprise progressive des chantiers.

### RÉALISATION DES PAROIS DU Puits MARCHÉ

Les travaux du puits Marché reprendront progressivement à partir du 11 mai :

Pendant un mois, nous effectuerons la livraison des engins et installations nécessaires à la réalisation des parois du puits :

- terrassement superficiel
- purge des réseaux
- réalisation des murettes guides
- déchargement de la grue le 25 ou 26 mai à partir de 21h
- déchargement du porteur de l'hydrofraise le 8 ou 9 juin à partir de 21h



Le creusement des parois du puits débutera mi-juin.

Nous vous remercions de votre compréhension et mettons tout en oeuvre pour limiter les nuisances sonores pendant les travaux.



+ D'INFORMATION SUR  
LE PROJET

➔ ABONNEZ-VOUS À LA  
NEWSLETTER EOLE

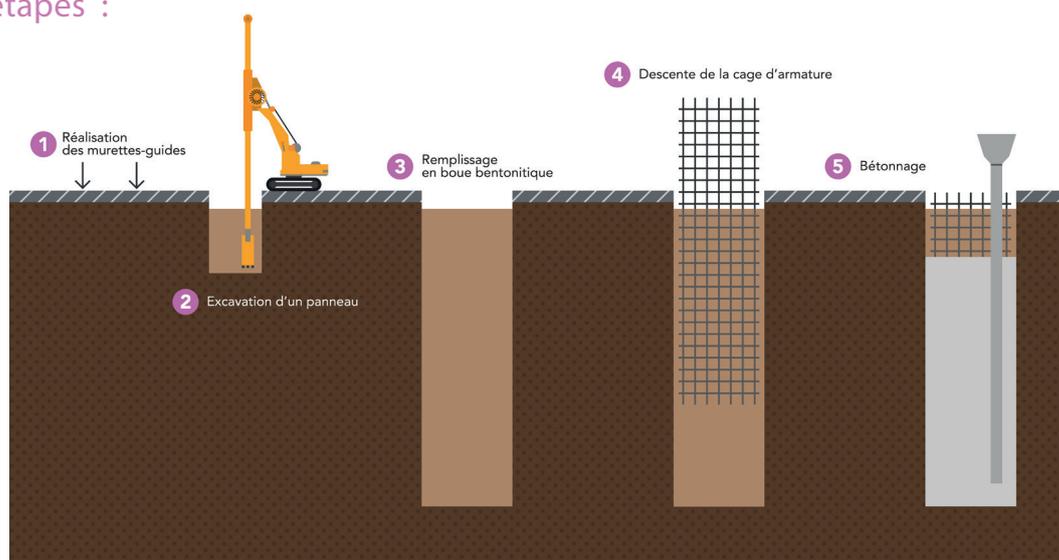
➔ [www.rer-eole.fr](http://www.rer-eole.fr)

➔ [contact@rer-eole.fr](mailto:contact@rer-eole.fr)



## PHASE TRAVAUX RÉALISATION DES PAROIS DU PUIT

Avant d'effectuer le creusement d'un puits, il est nécessaire d'en construire ses parois, c'est-à-dire son enceinte. Le puits Marché sera de forme circulaire, d'un diamètre de 8,5 mètres, de 43 mètres de profondeur et composé de 8 parois. La réalisation de chaque paroi se fait en plusieurs étapes :



Chaque paroi est creusée et remplie simultanément de boue afin de la stabiliser. Une fois la profondeur atteinte, une cage d'armature est placée à l'intérieur de la paroi; du béton est ensuite coulé et se substitue à la boue. La boue est alors recyclée et réutilisée pour la prochaine paroi. Une paroi doit être réalisée en une seule fois afin d'assurer son étanchéité.

Une fois les parois terminées, nous pourrons creuser l'intérieur du puits.

**Horaires de chantier** : lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Nous vous remercions de votre compréhension et mettons tout en oeuvre pour limiter les nuisances sonores pendant les travaux.



+ D'INFORMATION SUR  
LE PROJET

➔ ABONNEZ-VOUS À LA  
NEWSLETTER EOLE

➔ [www.rer-eole.fr](http://www.rer-eole.fr)

➔ [contact@rer-eole.fr](mailto:contact@rer-eole.fr)